

Bernardet, Véronique et Sabine Souillard avec Anne Dauga-Pernin et Dominique Bassière. *Bibliothèques d'archives*. Paris : Association des archivistes français, 2010. 55 pages. ISBN 978-2-900175-01-9

Sabine Mas

Volume 57, numéro 4, octobre–décembre 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028992ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028992ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mas, S. (2011). Compte rendu de [Bernardet, Véronique et Sabine Souillard avec Anne Dauga-Pernin et Dominique Bassière. *Bibliothèques d'archives*. Paris : Association des archivistes français, 2010. 55 pages. ISBN 978-2-900175-01-9]. *Documentation et bibliothèques*, 57(4), 226–227. <https://doi.org/10.7202/1028992ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-d'utilisation/>

Bernardet, Véronique et Sabine Souillard
avec Anne Dauga-Pernin et Dominique
Bassière. *Bibliothèques d'archives*.

Paris : Association des archivistes français,
2010. 55 pages. ISBN 978-2-900175-01-9.

Sabine MAS
EBSI, Université de Montréal
sabine.mas@umontreal.ca

Les bibliothèques d'archives ou « bibliothèques en services d'archives » ont longtemps fait l'objet d'un intérêt très secondaire de la part des archivistes préoccupés avant tout par la conservation des documents d'archives plutôt que de la collecte, de l'organisation et de la gestion des livres conservés dans leurs services. Pourtant, comme le souligne Pascal Even dans la préface, aucun visiteur d'un service d'archives, aucun membre du personnel des archives chargé du traitement d'un fonds d'archives, ne saurait se passer d'une bibliothèque considérée à la fois comme un service de documentation scientifique, historique et administrative. Par conséquent, ce petit guide qui rassemble conseils et recommandations concernant la gestion d'une bibliothèque spécialisée en « documentation complémentaire de sources d'archives » arrive à point.

Quatre personnes ont contribué à la conception de cet ouvrage : Véronique Bernardet, responsable de la bibliothèque des archives départementales des Bouches-du-Rhône, Sabine Souillard, responsable de la bibliothèque des archives départementales de la Seine-Saint-Denis, Anne Dauga-Pernin, responsable de la Bibliothèque historique des postes et des télécommunications et Dominique Bassière, responsable de la bibliothèque des archives départementales de l'Essonne.

La bibliothèque d'archives est définie comme étant à la fois une bibliothèque d'étude et de recherche pour le public et une bibliothèque de travail pour le personnel des archives. Rattachée à une structure (archives départementales, archives communales, archives syndicales, archives associatives, etc.), la bibliothèque d'archives utilise les mêmes outils bibliothéconomiques que les autres bibliothèques. Toutefois, la bibliothèque d'archives est spécialisée en histoire locale et régionale et elle possède une vocation patrimoniale de collecte des documents historiques imprimés. Parmi les particularités de leur mission et de leur fonctionnement on note l'absence de libre accès aux collections en magasin (excepté pour les usuels), l'absence de prêt de docu-

ments, un catalogue commun quasi existant avec les autres bibliothèques, l'absence de cadre normatif de référence, une spécificité documentaire (littérature grise, thèses, brochures) et le développement de collections majoritairement basé sur les dons. Les auteures rappellent que la création administrative des bibliothèques d'archives remonte au XIX^e siècle et visait à faciliter le travail des employés au sein des préfetures. Sans être obligatoires, les bibliothèques d'archives sont reconnues en France par le règlement général des archives départementales du 1^{er} juillet 1921.

La structure du guide reprend les sept étapes de la chaîne documentaire. La première étape souligne l'importance de définir et de consigner la politique documentaire d'une bibliothèque d'archives afin de lui donner une identité, de présenter les critères et les outils d'aide à l'acquisition, les modalités de la collecte et les responsabilités. Des conseils pratiques, des pistes pour repérer les documents à acquérir, les différents objectifs visés par les commandes et les différents aspects de la politique documentaire y sont brièvement exposés.

La deuxième section dresse une typologie des documents conservés dans les bibliothèques d'archives et qui se retrouvent en salle de lecture ou sur le site Web du service. Il s'agit principalement de périodiques, de travaux de recherche réalisés à partir de fonds d'archives, de catalogues des expositions ayant eu lieu dans la ville, le département ou la région, de littérature grise, de brochures, d'inventaires et autres instruments de recherche des Archives nationales et des départements limitrophes.

Les particularités des fonds d'une bibliothèque d'archives sont soulignées à l'étape suivante. Ces fonds procèdent de multiples origines (dons, achats, dépôt légal, etc.). Les archivistes traitent d'un fonds constitué d'ouvrages de références relatifs à l'histoire générale ou locale, de fonds administratifs et de publications officielles, de livres, de périodiques, mémoires et thèses, ainsi que de dons de bibliothèques (bibliothèques d'érudits, d'écrivains, de familles).

La quatrième section aborde les pratiques de catalogage et d'indexation des ouvrages conservés dans les bibliothèques d'archives. Comme dans toute bibliothèque, le catalogage y est régi par des normes internationales et les vedettes sont codées en blocs fonctionnels selon le format international Unimarc. Les différents champs à renseigner sont nommés et décrits. L'indexation systématique et l'indexation analytique sont brièvement présentées avec l'énumération des outils de réfé-

rence (Classification décimale de Dewey, thésaurus W, liste d'autorité Rameau) ou d'enrichissement du catalogue (Catalogue collectif de France, BN-Opale Plus, catalogue du Système universitaire de documentation, les catalogues de livres anciens).

La cinquième étape aborde la cotation et le rangement. La cotation des ouvrages y est généralement réalisée sur la base de leur format et leur classement est continu, par ordre d'entrée et selon la hauteur des feuillets. Plusieurs conseils sont donnés concernant la cotation et le rangement spécifiques des périodiques, des supports numériques présents dans un ouvrage, des mémoires, thèses et travaux d'érudition, des catalogues d'exposition, des instruments de recherche, des brochures, de la littérature grise et des usuels.

La section suivante traite de la conservation préventive des documents. Cette section énumère l'ensemble des mesures et des actions à prendre pour préserver les documents, anticiper leur dégradation et planifier leur conservation. Commune aux mesures préconisées dans les dépôts d'archives et les collections anciennes au sein des bibliothèques, il y est question du contrôle des conditions de stockage, du nettoyage des magasins, du conditionnement, de la mise en boîte des documents, de l'étiquetage, de la manipulation des documents, de la reliure, du récolement, du suivi de l'état physique des collections, des dégradations et des sinistres.

La septième et dernière section présente la valorisation des produits et services offerts par la bibliothèque d'archives. Cette valorisation passe par la connaissance des usagers des bibliothèques d'archives, le positionnement de la bibliothèque dans le service d'archives, l'exposition de documents et la production d'instruments de recherche variés, l'organisation de visites régulières ou ponctuelles, le rapprochement avec le service éducatif, le partenariat avec les autres secteurs des archives, le site Internet, le travail en réseau avec d'autres bibliothèques et services culturels et la participation aux programmes du livre et de la lecture.

L'ouvrage est complété par une courte bibliographie, quatre annexes (classification Dewey adaptée à une bibliothèque d'archives, tableau de bulletinage, tableau détaillé de récolement, fiche de suivi de collection) et un glossaire.

Bibliothèques d'archives s'adresse aux bibliothécaires, documentalistes et archivistes qui gèrent une bibliothèque au sein d'une organisation qui n'a pas la même mission. Il a été conçu dans le but de pallier la méconnaissance des outils bibliothéconomiques au sein de services d'archives. Le contenu est très aéré, les titres sont visibles, le texte est court et généralement encadré pour plus de clarté. Les éléments recherchés sont rapidement repérés.

Cela dit, ce petit guide a été conçu en tenant compte des environnements réglementaire, administratif et archivistique français. Les lecteurs québécois s'égarent peut-être dans une terminologie archivistique peu

familière et des références à des textes réglementaires inconnus ici. De plus, le survol rapide et souvent superficiel des différentes étapes de la chaîne documentaire semble insuffisant pour répondre à toutes les questions que peut se poser au quotidien un responsable d'une bibliothèque d'archives. On aurait souhaité davantage de développement afin de faciliter la compréhension et mesurer la pertinence des conseils proposés. L'ouvrage a cependant le mérite de recenser des pratiques professionnelles permettant d'éviter l'improvisation dans la gestion d'une collection de bibliothèque d'archives ; il faut le considérer comme un recueil de pistes à explorer par des lectures supplémentaires pour les praticiens curieux d'approfondir les différents sujets abordés. Les professionnels de la gestion de l'information seront sensibilisés au caractère particulier de ce type particulier de bibliothèque qui combine les pratiques bibliothéconomiques et archivistiques. Les enseignants et étudiants en bibliothéconomie et archivistique auraient également avantage à parcourir cet ouvrage ne serait-ce que pour découvrir un milieu de pratique original et une problématique de gestion souvent oubliée.

Lévesque, Andrée. *Éva Circé-Côté, libre-penseuse, 1871-1949.*

Montréal, Éditions du remue-ménage, 2010, 478 p. ISBN 9782890912854.

Jean-Rémi BRAULT
LFilion@citenet.net

La publication de cet ouvrage de l'historienne Andrée Lévesque redonne vie à une des pionnières du féminisme au Québec, à une chroniqueuse sociopolitique fort importante et permet « *de reconstituer la fresque d'une époque* » (p. 13). L'auteure rappelle aussi qu'Éva Circé-Côté fut une des premières bibliothécaires québécoises, ayant été à l'emploi de la Bibliothèque de la Ville de Montréal durant plus de trente ans.

L'ouvrage se divise en deux parties bien distinctes. La première, nettement biographique, raconte la vie de celle qui « *a touché à la poésie, à la dramaturgie, au journalisme, à l'histoire et au roman* » (p. 13). À travers pas moins de 1 765 chroniques disséminées dans un grand nombre de périodiques hebdomadaires et dissimulées sous une dizaine de pseudonymes différents, la biographe retrace les principales étapes de la vie studieuse de cette journaliste-bibliothécaire.

Au moment où le XX^e siècle prenait son élan, il n'y avait pas encore de véritable bibliothèque municipale à Montréal. Quand, en août 1903, Éva Circé-Côté est nommée au poste de « conservatrice », c'est dans une institution qui s'appelle alors « Bibliothèque technique de Montréal ». En 1909, la conservatrice est promue au poste d'assistante-bibliothécaire alors que le bibliothécaire en chef est Lorenzo Prince, qui sera